



# FAITES UN DON

à l'association E.R.V.A. et soutenez l'autonomie des personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap ont besoins d'équipements adaptés (véhicule, aménagement de leur domicile...). Des aides existent... mais elles ne suffisent pas. Il reste souvent une charge importante à la personne.

Et parce que le handicap ne connaît pas de frontières, notre association intervient dans tous les départements français, y compris en outre-mer.

## Pour les aider, soutenez-nous

**Particuliers :** un don de 100 € ne vous coûte que 34 € après déduction fiscale de 66 % (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, selon la loi en vigueur).

**Entreprises :** réduction d'impôt de 60 % jusqu'à 2 M€ de don, puis 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5 % du chiffre d'affaires HT (plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués, selon la loi en vigueur).

## Comment faire un don ?

En ligne sur :  [helloasso](https://www.helloasso.com/associations/association-en-route-vers-l-autonomie)

[www.helloasso.com/associations/association-en-route-vers-l-autonomie](https://www.helloasso.com/associations/association-en-route-vers-l-autonomie)

### Par virement :

IBAN : FR76 1100 6007 0024 5839 1135 515

BIC : AGRIFRPP810



 <https://association-erva.org>

 [erva.association@gmail.com](mailto:erva.association@gmail.com)

 **Adresse postale :** 27, rue de Poiseul

88320 DAMBLAIN

**Siège Social :** Mairie 28 Rue Saint-Jean

88300 NEUFCHÂTEAU

En partenariat avec le  
Crédit Agricole de  
Champagne-Bourgogne

